

Consensus sur la fraude électorale au Togo : Vers un gouvernement d'union nationale



Par Yves Ekoué Amaïzo

Auteur et Economiste à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
Il s'exprime ici à titre personnel.

Introduction : Le Togo avec trois présidents ?

Le Togo dispose d'un président intérimaire, Abass Bonfoh et de deux présidents autoproclamés sur la base de résultats provisoires. Faure Eyadéma, le timonier national junior, héritier de feu Gnassingbé Eyadéma estime avoir gagné la partie avec 60,22 % des voix et Emmanuel Bob Akitani, candidat consensuel de la coalition des partis de l'alternance, se considère comme le nouveau Président des Togolais avec 70 % des suffrages. L'un des trois ne représente pourtant pas le choix de la majorité du peuple togolais.

1. Unanimité internationale sur les fraudes électorales flagrantes

Il y a manifestement un consensus de tous les partis pour constater qu'il y a eu fraudes électorales dépassant tout entendement. Paradoxalement, les autorités chargées de constater ces graves exactions ne souhaitent pas revenir sur cette question et préfèrent sauter les étapes pour parler directement d'un gouvernement d'union nationale. Il n'y a pourtant d'union sacrée que sur le constat des fraudes massives. En effet, malgré les intimidations et les tirs à balles réelles sur une population sans défense, des caméras professionnelles bien averties ont pu filmer en direct un système d'organisation et de transfert de vraies fausses urnes par des hommes en uniforme, lesquels ne sont vraisemblablement pas mandatés par les partis de l'opposition. Il s'agissait bien sûr de faire disparaître les bulletins réels pour les remplacer par ceux préparés pour soutenir uniquement Faure Gnassingbé. Le Journal vidéo de la télévision française *France 2* en a fait état lors de son édition de 13 heures du 28 avril 2005¹ et ceci a été repris par plusieurs autres diffuseurs partout dans le monde.

Un million de Togolais ont été rayés des listes électorales par les institutions faisant allégeance au pouvoir de Faure Gnassingbé. 500 000 Togolais de la Diaspora ont été empêchés de voter. Des citoyens togolais ont été sélectionnés pour voter avec des cartes

d'électeurs manuscrites uniquement s'ils votent Faure. Ils ont pu le faire à plusieurs reprises grâce à une durée de vie d'une encre indélébile ne dépassant pas quelques dizaine de minutes. Les élections togolaises ont bel et bien été entachées d'irrégularités flagrantes et doivent donc être invalidées. Il n'y a que les 150 observateurs de la CEDEAO pour soutenir officiellement une position étonnante estimant que : « les anomalies et les insuffisances ainsi que les incidents ne sont pas de nature à remettre en cause la bonne tenue et la crédibilité du scrutin présidentiel du 24 avril 2005 ». Le problème est que la plupart des dirigeants des pays formant la CEDEAO ont une conception à géométrie variable de la démocratie à telle enseigne que l'on parle alors de « *démocratie à l'Africaine* » pour accepter les fraudes électorales comme partie intégrante aux critères et principes universellement admis en matière d'élections africaines. Si cela passait au temps de feu Eyadéma Gnassingbé contre diverses formes d'allégeances, aujourd'hui, ce principe doit être décrié... Il n'y a pas de démocratie à l'européenne ou à l'américaine car finalement les juges et le principe de la séparation des pouvoirs finissent par retrouver leurs droits. L'Afrique, le Togo en particulier, doit se battre pour un retour à la séparation des pouvoirs judiciaires et exécutifs.

2. Invalidation des élections présidentielles et refondation du Togo

Il existe aujourd'hui de nombreuses preuves du non respect des engagements du pouvoir en place quant aux engagements pris en partenariat avec tous les candidats pour la tenue d'élections transparentes et libres. Malgré des échanges réguliers et multiples d'information entre la coalition de l'alternance et les personnalités mandatées par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la CEDEAO estime qu'il n'y a pas eu d'irrégularités. Comment est-ce que ces soi-disant experts en légalité ne se sentent-ils pas interpellés par leur conscience ? Comment est-ce que des experts désignés par la CEDEAO ont pu, avec ou sans consignes de la direction, s'illustrer en plébiscitant la désinformation chronique et par la même occasion des résultats provisoires proclamés par la Commission électorale nationale dite « *indépendante* » (CENI) ? Comment est-ce que des agents considérés comme des observateurs n'arrivent-ils plus à observer ? La réponse sur un continent pauvre est relativement complexe.

S'agit-il de ventrologie, d'allégeance, de corruption, d'un complot contre le peuple togolais, d'un mépris du noir et des Africains ? Un peu de tout ceci. Mais plus profondément, il s'agit d'empêcher coûte que coûte la victoire du peuple en demandant même à des officiels de la communauté internationale et africaine de fermer les yeux et d'accepter des résultats fabriqués. Refuser la victoire provisoire du candidat de l'alternance, c'est la peur de la fin de la post-colonisation. De même que certains colons d'antan ne voulaient pas voir le noir aller à l'école de peur de le voir contester à terme le pouvoir du maître, de même le peuple togolais est empêché de savourer sa victoire et de goûter à la liberté.

Il s'agit de la peur de la liberté des faibles, des pauvres... Ceux que tous les médias présentent comme insignifiants et peureux ont bravé les militaires avec leurs armures importées d'ailleurs, leurs armes achetées avec l'aide au développement, leurs uniformes fabriqués sans le coton africain, la sous-traitance de leur sale besogne à des mercenaires

en col blanc et à une mini-armée privée composée de noirs venus d'ailleurs pour mieux réduire le peuple togolais au silence. Le silence des cimetières a régné au Togo pendant plus de 38 ans avec la complicité et le silence coupable de ceux qui ont émargé en bas de la pétition de l'allégeance.

S'agit-il de la peur d'une alternance où des personnalités intègres vont accéder au pouvoir ? Mais comment de telles informations erronées et mensongères sur la situation électorale au Togo ont-elles pu être présentées au Général Olusegun Obasanjo, Président en exercice de l'Union africaine ? Comment est-ce que ce dernier a accepté de prendre pour argent comptant les dires provisoires d'une CENI et de la CEDEAO alors que les communications sont totalement bloquées ? Comment peut-on inviter à une séance de travail de réconciliation à Abuja en demandant à Faure Gnassingbé et Gilchrist Olympio d'accepter un gouvernement d'union nationale tout en faisant preuve d'amnésie totale sur les fraudes, les irrégularités et les intimidations. Abuja est devenue la capitale de la démocratie à l'Africaine, cette démocratie où la mascarade fait office de réalité. Est-ce la pression extérieure de certains pays industrialisés ? Est-ce la nécessité d'avoir à tout prix un siège au conseil de sécurité ou la présidence de la Banque Africaine de Développement qui ont poussé à sacrifier la vérité au profit de la « real politik » ? Est-ce le syndicat des chefs d'Etat, du moins au niveau de la CEDEAO, qui ne veut pas entendre parler de l'alternance et favorise ainsi l'émergence de la démocratie héréditaire ? Nul ne saura la vérité...sauf le peuple togolais qui compte ses morts et ses blessés par centaines.

Il faut invalider les élections togolaises et suspendre le processus de désignation du chef de l'Etat. La raison commanderait à Faure Gnassingbé de démissionner. Les élections présidentielles et législatives doivent être repoussées dans le temps et un gouvernement de transition sous la direction des partis de l'alternance doit diriger et refonder le Togo. Il faut réellement parler de refondation car il est nécessaire de revoir : la constitution en tenant compte des modèles allemands et autrichiens tout en valorisant les pratiques des royautés traditionnelles qu'elles soient de Glidji, de Kpalimé, de Sokodé ou de Dapaon, les listes électorales et le découpage des régions. L'option fédérale doit être rediscutée et les nouvelles élections présidentielles et législatives doivent être libres et transparentes. L'arbitrage international s'il doit avoir lieu doit reposer sur des personnalités et des institutions n'ayant pas de relations directes avec le Togo. Les pays scandinaves, l'Autriche, le Japon et le Brésil seraient par exemple les bienvenus.

3. Le silence organisé et la paix des cimetières

Comment peut-on accepter que le Togo soit coupé du monde ? Au cours des pratiques odieuses de manipulations pré, pendant et post-électorales et de brutalité envers le peuple, on ne peut téléphoner ou se servir de l'Internet au Togo... On ne peut écouter la radio, ni accéder à des émissions de télévision indépendantes, des directeurs de journaux indépendants ont été menacés et ont dû se résigner à protéger le peu de matériel qu'ils ont contre les destructeurs des idées et les promoteurs de la non-transparence. Il n'y a plus lieu de parler des techniques modernes de férocité et les atrocités engagées contre une population qui tente de s'assurer que les décomptes de voix ont bien eu lieu sans falsification.

Sans vérification sous la forme soit d'un recomptage ou d'une invalidation du scrutin suivi de nouvelles élections libres, une communauté africaine ou internationale ne peut prétendre donner des leçons aux Togolais, encore moins aux partis de l'alternance qui se battent pour la liberté du peuple. Pourquoi des structures d'arbitrage préfèrent perdre en crédibilité en refusant de témoigner de la vérité et en choisissant d'opter pour une paix des cimetières ? Bien sûr une fois que l'on aura massacré les forces vives du Togo, on pourra aussi parler de paix. Est-ce de cette paix dont parle la CEDEAO ? Est-ce dans un Togo où les vivants sont des morts-vivants dénués de toutes libertés qu'un certain syndicat de chefs d'Etat ne se limitant pas à l'Afrique veut enfermer le peuple togolais ?

Il est difficile de trouver un accord pour procéder au recomptage des votes. En effet, comment compter le contenu de vraies fausses urnes au Togo ? Comment compter le vote des Togolais que de nombreux agents en treillis militaires ont simplement subtilisé et remplacé par des urnes préalablement remplies ? On ne peut continuer à forcer les médias à dire des contre-vérités : « *tout ne va pas bien au Togo* ». Il faudra tôt ou tard faire écho aux rumeurs qui s'élèvent de la population et tendant à donner crédit à la thèse du complot où la fraude électorale est considérée comme un fait accompli.

4. La précipitation dans les déclarations officielles

Michel Barnier, ministre français des Affaires étrangères, a déclaré: « *Il n'y aura pas d'ingérence de la France dans les affaires du Togo* » tout en précisant que la France n'avait pas reconnu les résultats provisoires. Ce qui est logique. Ces résultats étaient un ballon d'essai pour tester la réaction du peuple togolais considéré par certains comme amorphe et incapable de résistance tant au Togo que dans la Diaspora. La démonstration de leur courage a été faite au Togo, et même devant les grilles de l'Elysée où il a été rappelé que le nouveau Président des Togolais ne pouvait, sauf fraudes massives et truquages des résultats, être l'héritier d'une dictature de 38 ans. Est-ce à dire que la France a ou va lâcher Faure Gnassingbé ? Certainement à moins d'un démenti dans les jours qui suivent ! Il est question d'après M. Barnier que la France n'intervienne « *ni pendant, ni avant, ni après* » les élections. Il faut espérer alors que les Togolais demandent en bonne et due forme l'annulation du scrutin du 24 avril 2005 et la constitution d'un gouvernement d'union nationale sous la direction du représentant principal des partis de l'alternance.

Dans la précipitation, Olu Adeniji, ministre nigérian des Affaires étrangères, parlant aussi en sa qualité de celui qui représente la présidence de l'Union africaine (UA), a également condamné la décision d'Emmanuel Bob Akitani de s'auto-proclamer président. Les affirmations péremptoires selon lesquelles il y a un « *vainqueur élu* » semblent lier à un manque d'information. France 2 et d'autres télévisions, notamment canadiennes, pourraient utilement prêter leurs films et reportages portant sur les « vrais fausses urnes démenagées par des militaires » ainsi qu'une revue de tout le processus électoral au Togo. Les conversions tardives sont acceptées dans le marathon électoral que constitue le processus démocratique au Togo. Les élections provisoires de la CENI ne permettent pas d'affirmer que Faure Gnassingbé est un vainqueur. C'est nier la décision de la cour constitutionnelle et surtout celle des juges nationaux et internationaux qui devront se pencher tôt ou tard sur la crédibilité d'élections entachées d'irrégularités aussi

flagrantes. Il est difficile aussi de donner le Nigeria comme modèle puisque la démocratie à l'Africaine y est appliquée avec très peu de modération. Olu Adeniji a oublié que l'observation de la CEDEAO n'a porté ni sur la révision des listes électorales, ni sur les opérations de dépouillement, au cours desquelles de nombreuses irrégularités ont été constatées. Ce constat a pourtant été fait par l'Union européenne dans un rapport confidentiel².

Par la voix d'Adam Erel, porte-parole du département d'Etat, les Etats-Unis ont fait savoir que «*Des irrégularités dans le recensement et dans la distribution des cartes électorales avant le scrutin et des vices de procédure le jour de l'élection soulèvent de graves questions sur l'exactitude des totaux provisoires annoncés le 26 avril*». Les pays comme le Canada, l'Allemagne et les Etats-Unis pourraient en partenariat des pays africains constituer un Conseil de la Transparence. En effet, face aux résultats plus qu'encourageants enregistrés par le Président sud-africain, Tabo Mbéki, dans la résolution du conflit ivoirien, et sur la base d'une demande conjointe de Faure Gnassingbé et d'Emmanuel Bob Akitani, le président intérimaire pourrait accepter d'autres formes de médiation. Ce n'est pas parce que le Togo est en Afrique de l'Ouest qu'il faut nécessairement subir la médiation de la CEDEAO qui pêche par son manque chronique d'objectivité et de transparence. Il s'avère indispensable pour les responsables nigériens de lire et relire les communiqués de la Ligue des Droits de l'Homme (LTDH) portant sur la fraude³.

De toutes les façons, la démocratie à l'africaine ne peut pas se perpétuer sous une forme congénitale. C'est une maladie héréditaire qu'il convient d'éradiquer à la source. Le seul vaccin en l'occurrence est la volonté et la résistance du peuple et de sa Diaspora. Les voix de raison du Canada, des Etats-Unis et de l'Allemagne ne peuvent que donner du baume au cœur de ceux qui se battent pour la liberté. Certaines personnalités des Nations unies, de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ne peuvent continuer ensemble à nier l'évidence de la fraude. Sont-ils aveugles ou croient-ils que la vie d'un Togolais vaut moins que celle d'un Occidental ? Les conséquences de bon sens à tirer ne peuvent faire l'économie de l'annulation pure et simple du scrutin présidentiel du 24 avril 2005 à moins que les premiers résultats qui donnaient la coalition de l'alternance vainqueur ne soient publiés au lieu et place des résultats provisoires fantaisistes de la CENI.

De toutes les manières, le processus de comptage étant interrompu, il faut nécessairement avoir d'autres objectifs que la paix au Togo pour vouloir coûte que coûte valider l'usurpation du pouvoir en feignant de croire qu'il ne s'agit pas d'une République togolaise mais d'une Royauté, livrée clé en main. Le niveau jamais atteint de négation des droits humains n'a d'égal que la volonté d'humiliation qui a toujours animé une partie de l'armée envers le peuple togolais. Il n'y a aucun mal à se regarder dans un miroir et de faire amende honorable en acceptant le vrai verdict des urnes. Faut-il rappeler que c'est après l'annonce des résultats fantaisistes de la CENI que les troubles ont commencé. Des militaires sont placés au niveau des postes frontières, tirent sur la foule avec des balles réelles pour empêcher le flot de réfugiés de quitter le pays. Le Bénin doit ouvrir ses frontières. Il est fait appel au président Mathieu Kérékou pour son sens de l'assistance à personne en danger. Certaines églises sont déjà à pied d'œuvre.

5. Le Benoît 16 du Togo : une solidarité à toute épreuve sur le terrain

En mettant tout simplement une structure d'accueil, de secours et de soins pour les blessés au sein de son archevêché, Monseigneur Benoît Alowonou, Evêque de la ville de Kpalimé et ses environs, a dû menacer des responsables des centres de santé de la région pour que quelques blessés dits de l'opposition puissent recevoir des débuts de soins au centre d'un dispositif de secours aux blessés dans la ville de Kpalimé et dans les localités environnantes. Avec l'aide de membres de sa paroisse, il tente de sauver le corps ou l'âme de Togolais blessés par balles. Le 26 avril, il a reçu de nombreuses menaces de mort relevant de l'absurde telles que « *Si tu tiens à vivre, cesse de soigner les opposants... Tu es politicien ou prêtre ?* ». Faut-il rappeler la mort mystérieuse de Mgr Seshie, le prédécesseur d'Alowonou ? Le silence du nouveau Pape, Benoît 16, ne devrait pas s'éterniser afin d'éviter de donner l'impression que la souffrance du peuple togolais n'apparaît pas comme une priorité à Rome.

6. Conclusion : dissoudre le parlement actuel

La population togolaise et ses martyrs ne peuvent accepter que l'expression d'un suffrage populaire vers plus de liberté se transforme en une démocratie sans alternance et souffrant d'une version édulcorée de la transmission héréditaire du pouvoir. Face au silence complice de la communauté africaine et internationale, il ne reste que la mobilisation populaire qui doit prendre la forme d'une résistance intelligente et pacifique. C'est un signe de santé démocratique dans le marathon électoral au Togo où l'Assemblée nationale monochrome ne peut rester en place au cours d'une transition avec un gouvernement d'union nationale.

Note :

Compte tenu des changements rapides au Togo, il importe de lire cet article en liaison avec d'autres qui l'ont précédé et signés par le même auteur, à savoir : « *La souveraineté confisquée au Togo* », « *Le mépris du peuple togolais ?* », « *La spirale de la sagesse* », « *L'union sacrée face à la démocratie de la honte* », « *Choisir entre allégeance et liberté au Togo : Les vraies « fausses urnes »* », « *Gouverner avec un Chancelier au Togo ? L'impossible crédibilité des résultats* » (voir www.afrology.com).

¹ France 2, Journal de 13 heures du 28 avril 2005, voir sur l'Internet : <http://jt.france2.fr/13h/>

² Voir sur le site de www.togoelections.org

³ Communiqués du 25 avril 2005 de la Ligue des Droits de l'Homme (LTDH) : « *Les bourrages d'urnes, les listes électorales tripatouillées, les électeurs privés de droit de vote, les intimidations, les lynchages, les opérations commandos de militaires dans les bureaux de vote pour emporter ou détruire des urnes, occasionnant des pertes en vies humaines et des blessés, les dépouillements des bulletins de vote en*

l'absence des délégués de l'opposition et des électeurs, les votes parallèles et multiples, la présence tardive des listes d'électeurs détenteurs de cartes nouvellement inscrits, la vente des cartes d'électeurs par les partisans du pouvoir, les arrestations arbitraires, etc. sont les incidents qui ont émaillé l'élection sur toute l'étendue du territoire ».